



BASSEMBERG
COMITÉ DES FÊTES



COMITÉ DES FÊTES

MAIRIE
1 IMPASSE DU GIESSEN
67220 BASSEMBERG

basseberg.fr

Basseberg, le 5 janvier 2026

Madame, Monsieur,

Le Printemps de Basseberg est devenu au fil des années une manifestation incontournable dont la fréquentation ne cesse de croître.

Aussi festif que convivial, son succès est bâti notamment sur la qualité des exposants, mais aussi les animations en marge de l'événement.

Temps fort du printemps, ce marché authentique de produits locaux où se mêlent à la fois artisans, producteurs et artistes, est aussi l'occasion pour les visiteurs de profiter des premiers rayons de soleil et de flâner en famille dans les rues décorées du village.

Aussi, nous vous informons que le Printemps de Basseberg aura lieu :

Samedi 2 mai 2026, de 14h à 19h
et dimanche 3 mai 2026, de 10h à 18h

Nous vous adressons ci-joint le formulaire d'inscription qu'il conviendra de nous retourner pour le **31 mars 2026** au plus tard.

L'ensemble du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir prochainement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Emmanuel ESCHRICH
Président du Comité des Fêtes
Maire de Basseberg

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

M. Emmanuel ESCHRICH
06 08 42 86 60 / veschrich@free.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MARCHÉ AUX PUCES ÉDITION 2026

PLACES LIMITÉES



Nom de l'exposant et coordonnées complètes :

Téléphone :

E-mail :

Nature du stand / Thème :

Grandeur du stand / Nombre de mètres :

Stand extérieur monté par l'exposant :

☒ Oui

☐ Non

Présence :

☐ Samedi

☐ Dimanche

		Nb mètres	Total (€)
Stand 1 journée	Participation forfaitaire 15 € les 5 mètres linéaires samedi OU dimanche		
Stand week-end	Participation forfaitaire 20 € les 5 mètres linéaires samedi ET dimanche		
TOTAL (stand 1 journée OU week-end + option électricité)			



Le nombre de stands «Marché aux Puces» étant limité,
l'envoi de ce formulaire constitue une demande d'inscription.
Celle-ci ne sera effective qu'après validation et confirmation de notre part.

Il est demandé aux exposants d'être présents 1h avant le début de la manifestation
pour la mise en place et le montage du stand.

Formulaire à renvoyer par courrier accompagné du règlement
par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Bassemberg, à
Comité des Fêtes - Mairie - 1 impasse du Giessen - 67220 BASSEMBERG

UNE QUESTION ?

comitedesfetes@bassemberg.fr